



## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

#### Nom commercial

Colle-minute époxyde-résine (F)  
Code-Nr. 105501

#### Fabricant / fournisseur

WEICON GmbH & Co. KG  
Königsberger Straße 255, DE-48157 Münster  
Boîte postale 84 60, DE-48045 Münster  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0, Fax ++49(0)251 / 9322-244  
E-Mail : info@weicon.de  
Internet : www.weicon.de

#### Service des renseignements

Abteilung Angebote, Verkauf, Export  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0

#### Renseignements en cas d'urgence

Giftnotruf Bonn: Bei Vergiftungen (in case of poisoning)  
Téléphone ++49(0)228-19 240

#### Conditions d'utilisation recommandées

Résines époxydes à 2 composants - composant résine

## 2. Identification des dangers

### Classification - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Xi; R36/38

R43

N; R51/53

#### Phrases R

36/38

Irritant pour les yeux et la peau.

43

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

51/53

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### Étiquetage - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

#### Remarques relatives à l'étiquetage

Produit classé et étiqueté d'après les Directives européennes.

**Xi** Irritant

**N** Dangereux pour l'environnement

#### Phrases R

36/38

Irritant pour les yeux et la peau.

43

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

51/53

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### Phrases S

2

Conserver hors de la portée des enfants.

26

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

36/37

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.



46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

**Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette**

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)

**Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges**

Contient des composés époxydiques. Voir les informations fournies par le fabricant.

### 3. Composition/informations sur les composants

**Description**

Résine pour une colle epoxyde à deux composants

**Composants dangereux**

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - 67/548/CEE
25068-38-6	500-033-5	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	50 - 100	Xi R36/38; R43; N R51-53

### 4. Premiers secours

**Remarques générales**

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

**Après inhalation**

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

**Après contact avec la peau**

Ne pas utiliser des solvants ou des dilutions.

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

**Après contact avec les yeux**

Risque de causer des brûlures de surface.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

**Après ingestion**

Ne pas faire vomir.

Appeler immédiatement le médecin.

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau.

**Remarques s'adressant au médecin / traitement**

En cas d'irritation des poumons, traiter d'abord avec de la Dexamethasone en aérosol.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**Agents d'extinction appropriés**

mousse

moyen d'extinction sèche

dioxyde de carbone

eau pulvérisée

**Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité**

jet d'eau

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

Oxyde d'azote ( NOx )

Oxyde de carbone (CO)  
Dioxyde de carbone

**Équipement spécial de protection en cas d'incendie**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire lourd.

---

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**Les précautions individuelles**

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

**Les précautions pour la protection de l'environnement**

En cas de contamination des cours d'eau ou de la canalisation, informer les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

**Les méthodes de nettoyage**

Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides.

---

## 7. Manipulation et stockage

**Précautions lors de la manipulation**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

**Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion**

Observer les règles générales de protection contre le feu.

**Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs**

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

**Remarques relatives au stockage avec d'autres produits**

Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

**Informations diverses relatives aux conditions de stockage**

Protéger du rayonnement direct du soleil.

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

Stocker au sec.

Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

---

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**Protection respiratoire**

en cas d'aération insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire

protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit

**Protection des mains**

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]: latex naturel, 0,6mm;480min;60min.

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

**Protection des yeux**

lunettes assurant une protection complète des yeux

appareil de protection



**Protection de la peau**

vêtement de protection léger

**Mesures générales de protection**

Eviter le contact avec les yeux et la peau.  
Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

**Mesures d'hygiène**

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.  
Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

**9. Propriétés physiques et chimiques**

**Etat**

liquide

**Couleur**

pâle

**Odeur**

légèrement perceptible

**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Point d'éclair</b>	> 100 °C				
<b>Densité</b>	1,16 g/cm <sup>3</sup>				
<b>Solubilité dans l'eau</b>					insoluble

**10. Stabilité et réactivité**

**Conditions à éviter**

Tenir éloigner de la chaleur.

**Matières à éviter**

Réactions avec les acides forts et les alcalis.  
Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

**Produits de décomposition dangereux**

oxyde et dioxyde de carbone

**11. Informations toxicologiques**

**Hautement toxique/Irritation / sensibilisation**

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>DL50 aiguë par ingestion</b>	> 2000 mg/kg	rat		
<b>Irritation de la peau</b>	Irritant	lapin		
<b>Irritation des yeux</b>	Irritant.	lapin		
<b>Sensibilisation de la peau</b>	sensibilisant	Cochon d'Inde		

**Constatations empiriques**

Le produit peut entraîner une sensibilisation par contact cutané.



---

## 12. Informations écologiques

### Remarques générales

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.  
Ne pas déverser le produit dans les eaux.

---

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### Recommandations relatives au produit

Les matières durcies sont inertes et on peut les éliminer comme des décombres.  
Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

### Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non contaminés peuvent être traités comme des ordures ménagères.  
Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

---

## 14. Informations relatives au transport

### Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (BISPHENOL A EPOXY HARZ), 9, III, (E), Code de classification: M6

### Transport maritime IMDG

UN 3082 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (BISPHENOL A EPOXY RESIN), 9, III, Marine Pollutant

### Transport aérien ICAO/IATA-DGR

UN 3082 Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (BISPHENOL A EPOXY RESIN), 9, III

### Informations diverses relatives au transport

24h EMERGENCY CONTACT (TRANSPORT) +49(0)178 433 7434 (Consultank Lutz Harder GmbH)

---

## 15. Informations réglementaires

---

## 16. Autres informations

### Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

### Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit. Observer informations complémentaires ! Nos fiches de données de sécurité sont rédigées selon les directives européennes en vigueur, sans prendre en compte les réglementations spécifiques des pays relatives aux substances dangereuses et produits chimiques.

### Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)

R 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.